

— ATTRACTIVITÉ — LA POLITIQUE DE SANTÉ

La politique de Santé du Département de Seine-et-Marne vise à moderniser, étoffer, redensifier et diversifier l'offre de soins, et plus largement, à lutter contre la désertification médicale.

Parmi les départements les plus touchés par la désertification médicale, la Seine-et-Marne ne fait malheureusement pas figure d'exception et a même atteint en 2018 la 97^e place au classement des 101 départements français en matière de présence médicale. Ce rang trouve notamment sa raison dans la balance déficitaire des médecins sur le territoire seine-et-marnais : chaque année en moyenne, 75 médecins y cessent leur activité, contre seulement 25 installations.

Un plan de reconquête médicale pour la Seine-et-Marne

Pour faire face à ces difficultés et assurer à chaque Seine-et-Marnais une offre de soins complète et de qualité, le Département a engagé en 2020 un plan de reconquête de l'offre médicale qui s'articule autour de 5 axes :

- Le premier consiste à **attirer les professionnels** de santé et leur famille en Seine-et-Marne, notamment via des actions de promotion du territoire et de ses atouts.
- Le deuxième axe vise à **contribuer à l'insertion professionnelle** des futurs professionnels de santé et de soin sur les territoires, en leur accordant notamment des aides au logement et au transport.
- Le troisième axe ambitionne de **créer des conditions attractives** pour l'installation de professionnels en Seine-et-Marne, notamment par l'exonération pour les professionnels de santé de la taxe d'aménagement dans le cadre de l'installation dans une maison de santé et par une revalorisation des rémunérations des médecins de la fonction publique territoriale, de sorte qu'elles soient plus attractives.
- Le quatrième axe vise à **investir pour la santé** dans les territoires isolés, avec l'installation de [cabines de téléconsultation médicale](https://www.seine-et-marne.fr/fr/cabines-de-teleconsultation-medicale) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/cabines-de-teleconsultation-medicale>).
- Le cinquième axe consiste à **coordonner les acteurs de santé** et de soins exerçant en Seine-et-Marne autour de projets communs, afin de lancer et de nourrir une dynamique globale de reconquête de l'offre de soins sur le territoire.

Auprès des acteurs et des professionnels de la santé

Dans le cadre de sa politique de santé, le Département réalise plusieurs actions en faveur de l'attractivité médicale sur le territoire :

- Aides aux communes ou au bloc communal,
 - *développement de projets de santé, notamment l'aménagement de locaux pour construire des pôles médicaux dans le cadre de la politique contractuelle du Département.*
- Aides à la création des centres de santé,
 - *le Département peut mobiliser des crédits pour aider les opérateurs privés à boucler le budget de leur projet de centre de santé.*
- Appel à projets « Innovations en santé »,
 - *pour soutenir les innovations qui contribuent à l'amélioration de l'accès aux soins des Seine-et-Marnais ainsi que des conditions d'exercice des acteurs de santé sur le territoire.*
- Soutien financier aux Maisons de santé pluridisciplinaires universitaires,
- Bourses d'étude,
 - *Le Département participe au dispositif mis en place par la Région Île-de-France de « Bourses d'aide à l'installation des étudiants en maïeutique et en kinésithérapie ».*
- Soirée d'accueil des internes,
- Partenariat avec le Conseil départemental de l'ordre des médecins (CDOM).

CHIFFRES-CLÉS

875

M€

mobilisés en faveur des politiques départementales de santé

36 000

€

d'aides à l'association centre de santé sud 77

20 000

€

par an et par projet, dans la limite de trois ans pour l'appel à projets "Innovations en santé"

20 000

€

par an et par maison de santé pluridisciplinaire universitaire

Organisation des soins en Seine-et-Marne

La Seine-et-Marne compte aujourd'hui 4 groupes hospitaliers :

- Le Groupe hospitalier de l'est francilien (GHEF) avec l'hôpital support de Meaux : regroupe les hôpitaux de Meaux, Jossigny et Coulommiers,
- Le Groupe hospitalier Sud francilien avec l'hôpital support de Melun,
- Le Groupe hospitalier Sud Seine-et-Marne avec l'hôpital support de Fontainebleau : regroupe les centres hospitaliers de Fontainebleau, Montereau et Nemours,
- Le Groupe hospitalier Provins Est-Seine-et-Marne avec l'hôpital support de Provins

Brochure mi-mandat

📄 Implantation professionnel santé

📄 Cabines de téléconsultation médicale



Créé le: 22/06/2020